

## **Note de presse**

Le site internet du Système d'indicateurs de la langue basque est renouvelé afin de faciliter l'accessibilité des données pour les citoyens

Bayonne – 19/11/2020

Un outil regroupant 44 indicateurs afin de connaître de la manière la plus précise possible la réalité de la situation de la langue basque

Le [site internet](#) du Système d'indicateurs de la langue basque (EAS) fait peau neuve. Jusqu'à aujourd'hui, EAS permettait de consulter les données relatives à plusieurs indicateurs touchant à la situation de la langue basque. Au-delà de ces informations, les utilisateurs pourront désormais accéder à d'autres contenus tels que des tutoriels vidéo pédagogiques, la mise en valeur des données les plus pertinentes, des actualités, etc. Ce nouveau site se veut un outil facilitant l'accès aux données pour le grand public. C'est dans cette optique qu'un guide audiovisuel est mis à disposition permettant une prise en main de l'outil en quelques étapes.

Nous disposons aujourd'hui de plusieurs outils et recherches permettant de connaître la situation de la langue basque dans différents domaines : l'enquête sociolinguistique, les données du recensement, le projet Arrue sur l'utilisation de la langue basque en milieu scolaire, les études portant sur la mesure de l'usage des langues dans la rue. Les indicateurs contenus dans le Système d'indicateurs de la langue basque sont issus de ces différentes sources d'information. Celles-ci permettent de connaître avec précision la situation et l'évolution de la langue basque dans les différents secteurs de la société. Le système d'indicateurs recense ainsi des données relatives à l'utilisation de la langue basque dans différentes sphères telles que l'alphabétisation des adultes, la présence de la langue dans les secteurs culturels ou socio-économiques.

### **Origine du projet EAS**

Le [Système d'indicateurs de la langue basque](#) est né de la volonté de connaître de la manière la plus précise possible la réalité de la situation de la langue basque. L'outil compte aujourd'hui 44 indicateurs mais se veut évolutif avec pour ambition de diversifier et faire croître le nombre d'indicateurs disponibles. Plusieurs indicateurs permettent de recueillir des données relatives à la situation des trois territoires de la langue basque, grâce à une convention cadre signée entre le Gouvernement Basque, le Gouvernement de Navarre et l'Office Public de la Langue Basque le 3 juillet 2017. Les caractéristiques d'EAS sont les suivantes :

- Il s'agit d'un outil de propriété publique, poursuivant une vocation de service public pérenne.
- Les informations contenues, mises à jour régulièrement, se veulent facilement accessibles (les informations sont principalement de nature quantitative mais l'outil peut être amené à se développer pour mettre à disposition également des informations de nature qualitative).
- La cible est le territoire de la langue basque en tenant compte des différents niveaux d'administration publique (gouvernement, députations forales, municipalités...) en fonction des compétences et domaines d'intervention de chacun d'eux dans le domaine de la politique linguistique.
- Les données sont accessibles en quatre langues: en basque, en français et en castillan - langues officielles sur les territoires ciblés - ainsi qu'en anglais.

### **Une session de présentation en ligne pour approfondir vos connaissances sur EAS**

Afin de faire connaître toutes les possibilités offertes par le Système d'Indicateurs de la langue basque, une session de présentation en ligne sera offerte le 10 décembre. Cette session aura deux objectifs principaux: transmettre des connaissances de base permettant de naviguer dans l'application pour recueillir des données sous différents formats et d'autre part, faire connaître au grand public l'ensemble des données disponible dans le Système d'Indicateurs de la langue basque. Les personnes intéressées pourront s'inscrire directement via le site internet d'EAS ou en écrivant à l'adresse suivante : [eas@euskadi.eus](mailto:eas@euskadi.eus).

Cette initiative est promue par le Gouvernement Basque, le Gouvernement de Navarre, l'Office Public de la Langue Basque et les députations forales d'Alava, de Biscaye et de Gipuzkoa.